

CATALOGUE FORMATIONS JURIDIQUES 2025

à destination
des professionnel.les

Un temps d'échanges juridiques adapté • Des études de situations de terrain • Des échanges de pratiques entre professionnel.les Des relations partenariales • Des thèmes issus de l'actualité et des sollicitations des partenaires

alpil
action
pour l'insertion
par le logement

Le droit du logement et de l'hébergement est un domaine juridique vaste et complexe, du fait de la multitude de thèmes et notions qu'il comprend et de l'évolution fréquente des textes juridiques qui l'encadrent. L'Alpil propose, à travers ces formations juridiques, d'échanger autour de connaissances théoriques et d'expériences pratiques, tout en s'appuyant sur des situations concrètes rencontrées sur le terrain par les animatrices et les professionnel-le-s participant. **Ces formations permettent ainsi aux professionnel.les du secteur d'assimiler les informations tout en créant des parallèles avec leurs propres expériences de terrain. Les avis, les connaissances, les pratiques se croisent pour alimenter l'information juridique apportée par les juristes.**

Ces formations permettent également d'éveiller la vigilance des professionnel-le-s face aux **questionnements juridiques** pouvant émerger en pratique, afin qu'il-elle-s puissent ensuite approfondir leurs connaissances par eux/elles-mêmes. Les thématiques abordées sont choisies en fonction de l'actualité juridique et de situations concrètes. **La pluralité des professionnel.les présent-e-s et la diversité de leurs missions sont l'un des atouts majeurs de ces formations.**

L'Alpil travaille depuis plus de 40 ans auprès des ménages en difficulté d'habitat pour les accompagner **dans l'accès à leurs droits** liés au logement et à l'hébergement. La place du droit s'y est construite et développée, jusqu'à intégrer au sein de l'équipe pluridisciplinaire **2 juristes**, dont la mission est de soutenir l'équipe de l'Alpil et les partenaires extérieurs dans leur formation et concernant leurs questionnements juridiques. **L'Alpil a développé une connaissance juridique fine du droit au/du logement et de l'hébergement**, parfois en lien avec le droit des étrangers et autres droits sociaux.

L'Alpil dispose de **l'agrément de formation.**

LE CATALOGUE 2025

Voici le catalogue des formations juridiques proposées en 2025. Nous sommes également à disposition pour échanger avec vous et ainsi **déterminer ensemble de nouvelles thématiques.**

Chaque séance est conçue sur une demi-journée et à destination d'une douzaine de participant.es.

SOMMAIRE CATALOGUE :

1. L'accès au logement social
2. L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
3. Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
4. L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
5. Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
6. Rapports locatifs et couple
7. La prévention des expulsions locatives
8. La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

INFORMATIONS PRATIQUES

Option 1 : Des formations sur calendrier

— 100 € par personne et par session d'une demi-journée.

- Rapports locatifs et couples | le 12 février 2025, de 9h à 12h30
- L'accès au logement social des personnes étrangères | le 12 mars 2025, de 9h à 12h30
- Rapports locatifs : droits & obligations du bailleur et du locataire | le 27 mars 2025, de 9h à 12h30
- La prévention des expulsions locatives | le 21 mai 2025, de 9h à 12h30
- Le recours DALO/DAHO | le 05 juin 2025, de 9h à 12h30
- L'accès au logement social | le 08 octobre 2025, de 9h à 12h30
- Le droit à l'hébergement | le 27 novembre 2025, de 9h à 12h30

Le nombre d'inscrit.es à chaque session de formation ne pourra être inférieur à 8 personnes. Par ailleurs, celui-ci ne pourra excéder 12 personnes afin de permettre une fluidité dans les échanges et une meilleure circulation de la parole. Inscription par mail aux adresses ci-dessous.

Option 2 : Organisation de formation(s)

Pour les professionnel.les d'une même structure (ou de plusieurs structures s'organisant conjointement) pour constituer un groupe entre 8 et 12 personnes.

— 1000 € par session d'une demi-journée.

Pour vous inscrire, programmer des sessions de formation ou pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter par mail :

Clémentine Mimault : clementine.mimault@habiter.org

Gaby Versluys : gaby.versluys@habiter.org

1. L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

CETTE FORMATION PROPOSE :

Une présentation des dispositions légales et réglementaires encadrant l'accès au logement social.

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- Les différentes **étapes & conditions** pour **accéder au parc social**
- Les possibilités de priorisation de la **demande de logement social**
- **Les CALEOL et leur fonctionnement**
- **L'attribution des logements sociaux au sein de la CALEOL** : critères d'attribution et motifs de refus selon les bailleurs sociaux

Cette formation comprend également des cas pratiques permettant d'illustrer les différentes hypothèses d'accès au logement social et qui pourront être complétés par des situations de terrain évoquées par les personnes participantes.

MOTS CLÉS :

Accès au parc social - Conditions de régularité de séjour - Conditions de ressources - PLAI/PLUS/PLS - Réservataires et bailleurs - Commission d'attribution (CALEOL) - Priorisation

SOMMAIRE CATALOGUE :

1. L'accès au logement social
2. L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
3. Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
4. L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
5. Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
6. Rapports locatifs et couple
7. La prévention des expulsions locatives
8. La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

DATE :
le 8 octobre 2025,
de 9h à 12h30

ADRESSE :
Locaux de l'ALPIL
26 rue des Capucins
69001 LYON

TARIF :
voir fiche
« informations pratiques »

2. L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL DES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

CETTE FORMATION PROPOSE :

Une présentation des dispositions légales et réglementaires encadrant l'accès au logement social et plus particulièrement les spécificités liées aux ressortissants européens et d'Etats tiers à l'Union européenne.

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- Les **conditions** relatives au **droit au séjour** et aux **ressources** que doivent remplir ces ressortissants étrangers pour accéder au **logement social**
- L'articulation entre les procédures de **regroupement familial / réunification familiale** et la **demande de logement social**

Cette formation comprend également des cas pratiques permettant d'illustrer les différentes hypothèses d'accès au logement social et qui pourront être complétés par des situations de terrain évoquées par les personnes participantes.

MOTS CLÉS :

Accès au parc social – Condition de permanence et de régularité du séjour – Pièces justificatives – Union européenne – Etats tiers

SOMMAIRE CATALOGUE :

1. L'accès au logement social
2. L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
3. Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
4. L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
5. Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
6. Rapports locatifs et couple
7. La prévention des expulsions locatives
8. La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

DATE :
le 12 mars 2025,
de 9h à 12h30

ADRESSE :
Locaux de l'ALPIL
26 rue des Capucins
69001 LYON

TARIF :
voir fiche
« informations pratiques »

3. LE RECOURS DALO/DAHO ET LA COMED DU RHÔNE

CETTE FORMATION PROPOSE :

Étudier la loi relative au droit au logement opposable du 5 mars 2007, ses objectifs et sa mise en œuvre.

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- Les différentes **étapes du recours DALO et DAHO**
- Les **critères de recevabilité**
- Les **motifs de priorisation** et leurs spécificités
- Les **voies de recours amiables & contentieuses**
- Le fonctionnement de la **commission de médiation du Rhône**
- L'implication du service **ALMS** (anciennement SIAL) et d'**Action Logement**

La formation s'appuie sur le formulaire du recours amiable pour en préciser les éléments essentiels.

MOTS CLÉS :

Droit au logement opposable – Droit à l'hébergement opposable – Commission de médiation DALO – Critères de priorisation – Recours amiable et gracieux – Recours injonction, en excès de pouvoir, indemnitaire

SOMMAIRE CATALOGUE :

1. L'accès au logement social
2. L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
3. Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
4. L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
5. Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
6. Rapports locatifs et couple
7. La prévention des expulsions locatives
8. La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

DATE :
le 5 juin 2025,
de 9h à 12h30

ADRESSE :
Locaux de l'ALPIL
26 rue des Capucins
69001 LYON

TARIF :
voir fiche
« informations pratiques »

4 . L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT : UN DROIT, QUELLES DÉMARCHES ?

CETTE FORMATION PROPOSE :

Etudier le cadre juridique du droit à l'hébergement.

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- Les spécificités liées à la **situation administrative** des ménages et aux différentes **structures d'hébergement** existantes
- La **répartition des compétences** en matière d'hébergement en fonction des publics.
- Les **démarches amiables & contentieuses**

L'étude de ces principes juridiques et des pratiques locales est axée tant sur le volet « **accès** » que sur le volet « **maintien** » en hébergements.

MOTS CLÉS :

Accès et maintien en l'hébergement - Liberté fondamentale - Référé liberté - SIAO/MVS - Recours DALO hébergement - Fin de prise en charge

SOMMAIRE CATALOGUE :

- 1 . L'accès au logement social
- 2 . L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
- 3 . Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
- 4 . L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
- 5 . Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
- 6 . Rapports locatifs et couple
- 7 . La prévention des expulsions locatives
- 8 . La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

DATE :
**le 27 novembre
2025**
de 9h à 12h30

ADRESSE :
Locaux de l'ALPIL
26 rue des Capucins
69001 LYON

TARIF :
voir fiche
« informations pratiques »

5. RAPPORTS LOCATIFS : LES DROITS ET OBLIGATIONS DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE

CETTE FORMATION PROPOSE :

Etudier les rapports entre bailleur et locataire.

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- Les **obligations auquel s'engage le locataire** en signant le bail (payer le loyer et les charges, respecter l'usage prévu du logement, etc.)
- Les **obligations que doit remplir le propriétaire** vis-à-vis du locataire (fournir un logement en bon état, assurer la tranquillité du locataire, transmettre les quittances de loyer)
- Les **réparations** à la charge du locataire et celles à la charge du bailleur
- Les **solutions amiables & contentieuses** de chacun en cas de litige du fait du non-respect d'une ou de plusieurs obligation(s) par l'autre partie au contrat

MOTS CLÉS :

*Obligations prévues par le bail – réparations - travaux
entretien du logement – frais engagés/remboursement-
logement décent – procédure amiable / contentieuse*

SOMMAIRE CATALOGUE :

1. L'accès au logement social
2. L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
3. Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
4. L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
5. Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
6. Rapports locatifs et couple
7. La prévention des expulsions locatives
8. La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

DATE :
le 27 mars 2025,
de 9h à 12h30

ADRESSE :
Locaux de l'ALPIL
26 rue des Capucins
69001 LYON

TARIF :
voir fiche
« informations pratiques »

6 . RAPPORTS LOCATIFS ET COUPLE

CETTE FORMATION PROPOSE :

Cette formation permet de passer en revue les différents modes d'union et leurs impacts sur les rapports locatifs.

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- La question de la **cotitularité du bail**
- Les cas où le **transfert de bail** est envisageable
- La **distinction** entre les règles selon si le couple vit dans le **parc social** ou le **parc privé**.
- L'incidence de la **séparation** du couple sur le logement occupé
- Le cas des **violences conjugales** et les **conséquences sur le logement**

MOTS CLÉS :

Concubinage notoire – PACS – Mariage – Séparation – Divorce – Droit au bail – Conditions d'accès au logement social – Violences conjugales et familiales – Attribution de la jouissance du logement – Relogement

SOMMAIRE CATALOGUE :

- 1 . L'accès au logement social
- 2 . L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
- 3 . Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
- 4 . L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
- 5 . Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
- 6 . Rapports locatifs et couple
- 7 . La prévention des expulsions locatives
- 8 . La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

DATE :
le 12 février 2025,
de 9h à 12h30

ADRESSE :
Locaux de l'ALPIL
26 rue des Capucins
69001 LYON

TARIF :
voir fiche
« informations pratiques »

7 . LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

CETTE FORMATION PROPOSE :

L'étude l'articulation entre la procédure d'expulsion et la procédure de surendettement..

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- L'ensemble du **cadre juridique** de la **procédure d'expulsion**
- Les différents **motifs d'expulsion** : **congé locatifs, impayés de loyer, etc.**
- Les **étapes amiables & contentieuses**
- L'**articulation** entre la **procédure d'expulsion** et la **procédure de surendettement** prévue par la loi ELAN du 23 novembre 2018
- Les **démarches de relogement** et les **pratiques locales**

MOTS CLÉS :

procédure d'expulsion – congé vente - congé reprise - congé pour motif légitime et sérieux – impayé de loyer - commandement de payer – assignation - commandement de quitter les lieux - dossier de surendettement - protocole de cohésion sociale - concours de la force publique - recours DALO - plan d'apurement

SOMMAIRE CATALOGUE :

- 1 . L'accès au logement social
- 2 . L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
- 3 . Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
- 4 . L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
- 5 . Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
- 6 . Rapports locatifs et couple
- 7 . La prévention des expulsions locatives
- 8 . La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

DATE :
le 21 mai 2025,
de 9h à 12h30

ADRESSE :
Locaux de l'ALPIL
26 rue des Capucins
69001 LYON

TARIF :
voir fiche
« informations pratiques »

8. LA PROCÉDURE D'EXPULSION EN MATIÈRE DE SQUAT ET BIDONVILLES

CETTE FORMATION PROPOSE :

Aborde les différentes procédures d'expulsion et d'évacuation de squat et bidonvilles..

LORS DE CE TEMPS, SONT DÉVELOPPÉES :

- La procédure d'**expulsion** devant le **juge judiciaire** en cas d'occupation sans titre d'un **terrain ou d'un bâti privé**
- La procédure d'**expulsion** devant le **juge administratif** en cas d'occupation sans titre d'un **terrain ou bâti public**
- La procédure d'**évacuation** sur la base d'une **décision administrative**
- L'expulsion sans base légale au motif d'un **flagrant délit**
- Les **étapes** de chacune de ces procédures et leurs **différences**

MOTS CLÉS :

Expulsion – évacuation – squat – bidonville- voie de fait - occupant sans droit ni titre - les occupants du chef – concours de la force publique – trêve hivernale - flagrant délit

SOMMAIRE CATALOGUE :

- 1 . L'accès au logement social
- 2 . L'accès au logement social des personnes de nationalité étrangère
- 3 . Le recours DALO/DAHO et la COMED du Rhône
- 4 . L'accès à l'hébergement : un droit, quelles démarches ?
- 5 . Rapports locatifs : les droits et obligations du bailleur et du locataire
- 6 . Rapports locatifs et couple
- 7 . La prévention des expulsions locatives
- 8 . La procédure d'expulsion en matière de squat et bidonvilles

TARIF :

Format sur commande